

## **Motion du CA de l'Université Paul Verlaine - Metz**

Les textes portant réforme de la formation des enseignants vont aboutir à une organisation peu compatible avec les objectifs généraux des cursus de Master.

Aussi, il est nécessaire de mettre à plat la réforme, ce qui implique le retrait des décrets concernant la formation des enseignants, des textes d'application déjà publiés et l'ouverture indispensable de réelles négociations.

Le Conseil d'administration de l'Université Paul Verlaine - Metz, réuni le 18 décembre 2009, demande la mise en place d'une réforme de la formation des enseignants qui réponde effectivement aux besoins du système éducatif et permette une véritable formation professionnelle des futurs enseignants.

*Le 18 décembre 2009*